FRC 2 10183

# CORPS LÉGISLATIF.

# CONSEIL DES ANCIENS.

Case FRC 17294

## DISCOURS

PRONONCÉ

PAR DENTZEL,

*Sur le départ des conscrits du département du Bas-Rhin.*

Séance du 29 frimaire an 7.

Représentans du peuple,

C'est avec le plus vif intérêt que, depuis le commencement de ce mois, vous entendez chaque jour les rapports de ces généreux élans de patriotisme, qui font voler de toutes parts nos jeunes conscrits à la défense de la liberté.

Le département du Bas-Rhin, étant sur l'extrême frontière, disputera toujours à tous les autres l'initiative



THE NEWBERRY LIBRARY

du dévouement le plus entier, le plus absolu, à la République; c'est lui qui, étant à la proximité, a fait parvenir à Béfort le premier détachement de la conscription. Dès le 30 brumaire, tous les cantons avoient consommé la loi; deux mille jeunes gens étoient à leur poste. Un mois à peine s'étoit écoulé depuis votre premier appel, et déja nos défenseurs étoient sous les drapeaux : ordonnez-leur de vaincre, et vos ennemis auront vécu.

Je suis près de vous, citoyens collègues, le garant de l'ardeur magnanime qui enflamme le courage de tous les habitans des départemens des Haut et Bas-Rhin : vos ennemis ont appris à les connoître; ils savent que ce ne fut pas impunément qu'ils osèrent souiller de leur présence cette terre sacrée de la liberté, cette première limite de la République naissante; ils ont lavé dans leur sang les traces de leur retraite fugitive au pied des remparts de Landau.

Représentans du peuple, c'est dans la conduite, c'est dans le cœur de leurs pères que nos enfans ont lu leurs devoirs..... Ils sauront les remplir.

Je demande la mention honorable au procès-verbal du rapport de l'administration centrale du département du Bas-Rhin.

*L'administration centrale du département du Bas-Rhin au Conseil des Anciens.*

Strasbourg, le 18 frimaire, an 7 de la République française, une et indivisible.

CITOYENS LÉGISLATEURS,

Le département du Bas-Rhin vient de donner à la patrie une nouvelle preuve du dévouement qui caractérise ses habitans. C'est du Bas-Rhin qu'est arrivé à Béfort le premier détachement de conscrits appelés. Dès le 30 brumaire, tous les cantons avoient fourni leur contingent; deux mille jeunes gens étoient à leur poste, non compris un grand nombre d'autres qui, devançant

l'âge de la conscription ou l'époque de la publication de la loi, s'étoient enrôlés dans différens corps armés.

Les détails ont été transmis jour par jour au ministre de la guerre ; nous avons cru devoir attendre le résultat définitif pour vous le faire connoître. Ainsi donc les voilà encore déçues, les espérances coupables que la malveillance et le fanatisme avoient osé fonder sur notre département; ils espéroient paralyser la mesure salutaire de la conscription : mais le dévouement généreux des pères, l'alégresse manifestée par les enfans, en volant au poste où la patrie les appeloit, ne laissent plus aux malveillans que la honte et la certitude de l'inutilité d'ultérieurs efforts. Rassurez-vous, citoyens représentans, sur la situation du département du Bas-Rhin : nous écarterons avec un zèle soutenu tout ce qui pourroit y menacer la tranquillité publique. Que si les efforts des conspirateurs menaçoient de prévaloir, si l'étranger téméraire osoit faire des tentatives nouvelles sur notre territoire, les quatre autres classes des conscrits sont là ; les parens des conscrits de la première classe sont là ; tous les républicains du Bas-Rhin sont là ; et ce ne seroit pas en vain qu'ils auroient montré leur front menaçant aux ennemis de la liberté de leur pays.

Salut et respect.

*Signé*, KUESLER aîné, GRIMMER, GOTTSKINS, HUPENRING, BOTTIN, *administrateurs*.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Nivose an 7.